

Extrait de délibération

Bureau syndical

1er juin 2026 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-six le lundi premier juin à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de convocation : 22 mai 2026 Nombre de délégués en exercice : 11

	Présents : 8	Excusés, Absents : 3
Président :	GAILLARD Didier	
Vice-présidents :	BARANGER Johann, BIRONNEAU Pascal, BOUCHER Hervé-Loïc	
Membres :	BIRE Ludovic, CHABAUTY Gérard, MICOU Corine, RIVAULT Chantal	BRESCIA Nathalie, MARTIN Alexandre, OLIVIER Pascal

Délégations aux Vice-présidents

En application de l'article L. 5211-9 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Sur le plan juridique, cette délégation répond à des règles strictes :

- Précision : elle doit définir de manière limitative et précise les domaines d'intervention concernés.
- Nominatif : elle est attribuée à un élu nommément désigné.
- Portée juridique : considérée comme une délégation de signature, elle n'entraîne pas le dessaisissement des compétences du Président, qui conserve la responsabilité ultime des affaires déléguées.

Considérant la nécessité d'optimiser la gouvernance syndicale et de mener à bien les actions du territoire,

Le Bureau Syndical décide de valider l'attribution des délégations de fonctions aux trois vice-présidents selon la répartition thématique suivante :

- **1^{er} vice-président, Johann BARANGER** : Projet Parc naturel régional et environnement
- **2nd vice-président, Hervé-Loïc BOUCHER** : Transitions urbaines et énergétiques
- **3^e vice-président, Pascal BIRONNEAU** : Développement touristique et attractivité du territoire

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Didier GAILLARD
Président,